

Frais relatifs au régime volontaire d'épargne-retraite (RVER)

en date du 9 mars 2021

Frais annuels de gestion¹ applicables à la Solution Simplicité Retraite (parcours conservateur) : 1,25% taxes incluses

Frais annuels de gestion applicables aux autres options de placement

Fonds de placement	Gestionnaire	Frais avant taxes	Frais après taxes
Fonds d'obligations BNI	Fiera Capital	1,30 %	1,50 %
Fonds d'actions canadiennes BNI	Jarislowsky Fraser	1,30 %	1,50 %
Fonds indiciel d'actions américaines BNI	Trust Banque Nationale	1,30 %	1,50 %
Fonds indiciel d'actions internationales BNI	Trust Banque Nationale	1,30 %	1,50 %

Aucun frais de gestion n'est applicable au Compte Surintérêt® Altamira BNI .

Autres frais de transaction à la charge des participants

Il n'y a aucuns frais pour l'adhésion ou la participation à notre RVER.

Lors de certaines transactions, les frais suivants sont à la charge des participants et sont déduits directement du compte du participant, sauf si l'employeur s'est engagé à les acquitter :

Transaction	Frais ²
Exécution de la cession de droits entre conjoints à la fin d'une union ou au divorce	100 \$ (taxes incluses) Les frais réclamés aux conjoints sont divisés en deux parts égales entre eux, sauf si les conjoints en décident autrement.
Tout autre retrait ou transfert (sauf lors d'un changement de RVER par son employeur ou pour certains transferts internes)	50 \$ (taxes incluses)
Recherche de coordonnées d'un participant introuvable	Entre 10 \$ et 80 \$ selon l'organisme de recherche utilisé

¹ Les frais annuels de gestion présentés sont en date du 9 mars 2021.

² Ces frais excluent les taxes, sauf avis contraire.